



MONTEES & DESCENTES 2023/2024



*(Sous réserve des dossiers en cours et de l'homologation définitive des classements
de la LPIFF & du District du Val de Marne de Football)
(Au 19 Juin 2024)*

**Les clubs sont tenus de proposer des terrains classés selon leur niveau de compétition y compris
pour les changements en cours de saison**

UN MATCH PROGRAMME PAR LE DISTRICT = UN TERRAIN VALIDE

Pour les Montées/Descentes et classements application de l'article 14 du RSG du District

A noter : si des clubs ne repartent pas, les descendants supplémentaires ont priorité (Art.14.8 des RSG du District).

M2 : Meilleur Second

MS : Montée Supplémentaire

DO : Descente Obligatoire

DS : Descente Supplémentaire

RAPPEL "LES OBLIGATIONS (RSG 94)" - Article 11

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux. Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

- SENIORS : 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
- Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS : 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS : 1 équipe
- Pas d'obligation.

SENIORS



MONTEES

D1 EN R3	CHEVILLY EL	
D2.A EN D1	MAISONS ALFORT FC 2	
D2.B EN D1	CACHAN CO	
D3.A EN D2	FR LE PERREUX 3	ARCUEIL COM Poule A (MS) ou THIAIS FC Poule B (MS)
D3.B EN D2	BOISSY FC	
D4.A EN D3	MANDRES PERIGNY FC	MOLDAVIE FC (MS)
D4.B EN D3	VILLENEUVE AFC 2	PHARE ZARZISSIEN (MS)
D4.C EN D3	VAL DE FONTENAY AS	

DESCENTES

R3 EN D1	SUCY FC		
D1 EN D2	VGA ST MAUR US 2	ES VITRY	
D2.A EN D3	IVRY US 3	ES VITRY 2 (DO)	
D2.B EN D3	ENT. VERS L'AVANT/VILLEJU		
D3.A EN D4	NOGENT FC 3	GENERATION TAKTIK SPORTS	
D3.B EN D4	MAROLLES FC 2	ASOMBA	VITRY ES 3 (DO)

U18

MONTEES

D1 EN R3	CHARENTON CAP
D2.A EN D1	VITRY ES
D2.B EN D1	FRESNES AAS
D3.A EN D2	NOGENT FC
D3.B EN D2	VITRY ES 2

DESCENTES

R3 EN D1	VITRY CA	CRETEIL LUSITANOS US 2
D1 EN D2	VILLENEUVE AFC	VGA ST MAUR US 2 ORMESSON US (DS)
D2.A EN D3	GENTILLY AC	
D2.B EN D3	SAINT MANDE FC	ORLY AVS (DS)

U16

MONTEES

D1 EN R3	JOINVILLE RC	
D2.A EN D1	VITRY ES	
D2.B EN D1	RUNGIS US	
D3.A EN D2	VILLEJUIF US 3	
D3.B EN D2	VITRY CA 2	
D3.C EN D2	VITRY ES 2	KREMLIN BICETRE CS (MS)
D4.A EN D3	ARCUEIL COM	BONNEUIL CSM 2 (MS)
D4.B EN D3	VILLENEUVE AFC	

DESCENTES

R3 EN D1	CHARENTON CAP	VITRY CA	
D1 EN D2	FR LE PERREUX	VINCENNES CO 2	LUSITANOS US
D2.A EN D3	VGA ST MAUR US	ECOLE PLESSEENNE	
D2.B EN D3	VAL DE FONTENAY	CHARENTON CAP 2	LIMEIL AJ (DS)
D3.A EN D4	<i>Néant</i>		
D3.B EN D4	NOGENT FC 2		

U 14

MONTEES

D1 EN R3	VGA ST MAUR US	
D2.A EN D1	CHOISY AS	
D2.B EN D1	THIAIS FC	CHEVILLY EL (MS)
D3.A EN D2	ECOLE PLESSEENNE	FRESNES AAS 2 (MS)
D3.B EN D2	BOISSY FC	
D4.A EN D3	VITRY ES 3	
D4.B EN D3	ORMESSON US 2	
D4.C EN D3	CHOISY AS 4	
D4.D EN D3	VITRY CA 2	

DESCENTES

R3 EN D1	Néant	
D1 EN D2	US RUNGIS	BONNEUIL CSM
D2.A EN D3	VALENTON FA	
D2.B EN D3	CACHAN CO	
D3.A EN D4	BONNEUIL CSM	
D3.B EN D4	SUCY FC	

ANCIENS

MONTEES

D1 EN R3	DESSPORTIVA VIMARANENSE	
D2.A EN D1	CHAMPIGNY FC	
D2.B EN D1	PORT. CHAMPIGNY	
D3.A EN D2	VILLEJUIF BENFICA	VITRY CA (MS)
D3.B EN D2	MELTING SPORT	
D4. EN D3	CRETEIL FOOT ACA	MELTING SPORTS

DESCENTES

R3 EN D1	CHARENTON CAP	
D1 EN D2	ARRIGHI AS	MINHOTOS DE BRAGA
D2.A EN D3	FR LE PERREUX	KREMLIN BICETRE CSA
D2.B EN D3	VILLENEUVE ABLON US	
D3.A EN D4	FC VITRY ACADEMIE	
D3.B EN D4	MANDRES PERIGNY FC	

CDM

MONTEES

D1 EN R2	VILLEJUIF US	
----------	--------------	--

DESCENTES

R3 EN D1	ARSENAL CHEVILLY EL LUSITANOS US MACCABI CRETEIL MOLDAVIE FC VILLENEUVE AFC	
----------	--	--

FUTSAL

Application règlement championnat FUTSAL
(article 5.4 A Dispositions particulières@ du District du Val de Marne)

MONTEES LIGUE D1 en R3

HAY LES ROSES 94 FUTSAL

MONTEES D2 en D1

RUNGIS US
C'NOUES

DESCENTE DE R3 EN D1

VISION NOVA

DESCENTES D1 en D2

VITRY ASC
VITRY CA

FEMININES

DESCENTES LIGUE

NEANT

MONTEES LIGUE

VITRY ES